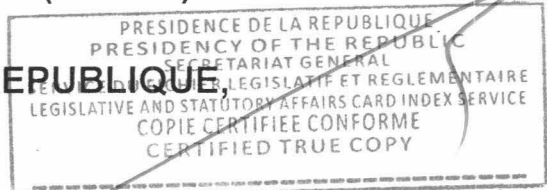

DECRET N° 2019/426 DU 21 AOUT 2019
**portant nomination du Directeur Général de l'Agence de
 Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL).-**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,



- Vu** la Constitution ;
- Vu** la loi n° 2011/022 du 14 décembre 2011 régissant le secteur de l'Electricité ;
- Vu** la loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n° 2013/203 du 28 juin 2013 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL),

DECRETE :

Article 1^{er}.- Monsieur **NKOU Jean-Pascal** est, à compter de la date de signature du présent décret, nommé Directeur Général de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL).

Article 2.- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré et publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 21 AOUT 2019

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

